

porté à croire que j'ai peut-être été là, la dernière fois, probablement au mois de juin, ou peut-être au mois de juillet, en 1893.

Q. Y êtes-vous allé en avril, en même temps que M. Douglas?—R. Oui, j'y suis allé le 19 avril.

Q. Vous rappelez-vous qu'à ce voyage, M. Douglas vous a présenté M. Villeneuve sur les lieux où se faisaient les travaux?—R. Non.

Q. Vous ne pouvez pas vous le rappeler?—R. Non.

Q. La chose a-t-elle pu avoir lieu sans que vous vous en souveniez?—R. Oh! oui.

Q. Vous avez pu y voir beaucoup de monde?—R. Oui.

Q. Vous vous rappelez que M. Douglas était à Montréal, lors de ce voyage d'avril?—R. Il y était.

Q. Et M. Douglas y avait déjà été plusieurs fois?—R. Oui.

ROBERT C. DOUGLAS est assermenté.

*Interrogé par M. Osler :*

Q. En quoi ces travaux vous concernent-ils?—R. Je suis ingénieur des ponts. Je suis chargé spécialement de la superstructure des ponts, et jusque vers le 19 avril, j'ai fait des visites réitérées à Montréal, aux ateliers de la *Dominion Bridge Company*, et je me suis rendu sur les lieux, mais non pas officiellement.

Q. Mais vous avez été sur les lieux, et à une certaine date, vous y avez été officiellement?—R. J'y ai été envoyé officiellement par M. Schreiber vers le 19 avril.

Q. Et qui, dans votre opinion, était pointeur pour le gouvernement?—R. Je croyais que tous les pointeurs étaient au service du gouvernement.

Q. Et M. Villeneuve?—R. Je croyais que M. Villeneuve était au service du gouvernement et qu'il était pointeur pour le gouvernement. Je savais qu'il était au service du gouvernement et je croyais qu'il était pointeur.

Q. Vous saviez qu'il était au service du gouvernement?—R. Oh! oui.

Q. Vous l'avez vu tenir le temps des hommes et vous avez cru qu'il était pointeur pour le gouvernement?—R. Oui, j'ai supposé qu'il était pointeur pour le gouvernement.

*Interrogé contradictoirement par M. Geoffrion :*

Q. Il était le seul pointeur au pont du Grand Tronc?—R. Le seul que j'aie vu.

Q. Il est heureux pour le gouvernement que M. Villeneuve fût là?—R. Je le suppose.

M. OSLER.—C'est notre exposé de cause, milord.

M. GEOFFRION.—La cour voudrait-elle nous accorder jusqu'à demain matin, pour décider si nous ferons une preuve en duplique? Elle sera très courte. Il est possible que nous ayons un mot de Montréal.

SA SEIGNEURIE.—Vous pourriez me dire quelle preuve vous vous proposez de faire.

M. GEOFFRION.—Nous donnerons peut-être des chiffres et des calculs. Il peut se faire que nous demandions de corriger des calculs qui ont été produits et que nous demandions aussi des corrections au sujet du livret. J'ai questionné le témoin au sujet de M. Clark; nous allons télégraphier à Montréal, et si M. Clark vient, il sera notre seul témoin.

SA SEIGNEURIE.—Vous avez l'intention de faire venir Clark pour contredire Doheny? Comprenez-vous que vous devez préciser le temps et le lieu? Vous n'avez pas établi la base de cette contradiction, d'après la règle anglaise. Je suis prêt à examiner la loi française, si elle est différente.

M. GEOFFRION.—Il a mentionné les personnes auxquelles il a parlé de son livret, il a mentionné M. Clark; je lui ai demandé quand, et il a répondu: vers le temps de la commission.